

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ Collège Ostéopathique de Provence Aix-Marseille

Année scolaire: 2023/2024



Sommaire

1.	ETU	DIANTS/ELEVES EN FORMATION	4
	1.1	Candidats au processus d'admission	4
	1.2	Profil des candidats et sélection	4
	1.2.	1 Candidats admis en 2023/24	4
	1.2.	2 Candidats admis pour année scolaire 2024-2025	5
	1.3	Étudiants/élèves en formation	5
	1.3.	1 Effectif étudiants/élèves par année de formation à la date de rentrée 2024	5
	1.3.	2 Suivi des promotions	7
	1.3.	3 Résultats aux évaluations prévues réglementairement	9
	1.3.	4 Résultats au diplôme d'Ostéopathie	14
	1.3.	5 Insertion professionnelle des diplômés	14
	1.4	Enquête de satisfaction annuelle des étudiants	25
2-	ENSEIG	SNANTS	34
	2.1 Cri	tères d'évaluation	34
	2.2	Résultats des évaluations des enseignants	35
3	GES	TION D'INSTITUT DE FORMATION	36
	3.1	Effectifs des différentes catégories de personnels permanents	36
	3.2	Profils des enseignants de l'année 2023/2024	37
	3.3	Volumes horaires d'enseignements 2023/2024	37
	3.4	Formation continue des personnels	38
	3.5	Modification du règlement intérieur, des locaux et des équipements	38
4	CLIN	NIQUE PEDAGOGIQUE	39
	4.1	Activité des cliniques interne et externe (Marseille, Aix-en-Provence, Briançon et stages)	39
	4.2	Détail des consultations internes et externes 2023/24 :	39
5	CON	SEIL SCIENTIFIQUE	40
	5.1	Projets de recherche 2023-2024	40
	5.1.	1 Santé Publique- Epidémiologie	40
	5.1.	2 Biomécanique, anatomie fonctionnelle	41
	5.2	Inscriptions universitaires	41
	5.3	Bilan de l'activité pédagogique	41
6	ERA	SMUS	41
7	EVE	NEMENTS	42
	7.1	Congrès du Réseau Franc'Ostéo à Toulouse , 29 & 30 septembre 2023	42

7.2	21/12/2023 Journée d'interventions	42
7.3	Séminaire des coordinateurs du Réseau Franc'ostéo à Strasbourg : les 3 et 4 avril 2024	
7.4	Journée pédagogique de rentrée	42
7.5	Conférences	42
7.6	Soutenances des mémoires des étudiants de 5 ^{ème} année, les 26 et 27 juin 2024. sés d'ostéopathes et de personnalités du monde scientifique	, .
•	Cérémonie de rémise des diplômes , le 5 juillet 2024, en présence des étudiants diplômés, de	
famille.	des enseignants et de l'équipe administrative.	43

1. ETUDIANTS/ELEVES EN FORMATION

1.1 Candidats au processus d'admission

Les candidats doivent être âgés de 17 ans au mois de décembre de l'année de leur entrée en formation et être titulaires d'un baccalauréat général (ou d'un titre admis en équivalence).

Les élèves en classe de terminale peuvent présenter leur candidature, leur admission définitive étant subordonnée à l'obtention du baccalauréat.

Les étudiants sont sélectionnés sur la base des éléments suivants :

- Le dossier de candidature constitué de :
 - Photocopie recto/verso de la carte d'identité
 - o Relevés de notes de Première et Terminale
 - Appréciations des professeurs dans toutes les matières
 - Relevé de notes du baccalauréat, ou des notes des épreuves anticipées pour les élèves de Terminale
 - o Photocopie des diplômes obtenus depuis le bac compris
 - O Notes obtenues dans l'éventuelles études supérieures
 - Lettre de motivation manuscrite
- L'entretien de motivation avec un coordinateur pédagogique, ostéopathe professionnel.

Une commission se réunit mensuellement afin de déterminer si les étudiants sont admis ou non au sein de l'établissement.

1.2 Profil des candidats et sélection

1.2.1 Candidats admis en 2023/24

CANDIDATS ADMIS EN 2023/2024 (rentrée 24-25)	A1	PREPA
DIPLOME / FILIÈRE	114	0
BAC GENE SVT	53	0
BAC STL/STMG	18	0
BAC NON SCIENTIQUE	16	0
BAC PRO	2	0
PASS LAS	14	0
LICENCE/MASTER/STAPS	19	0
REDOUBLANTS	0	0
PREPA	20	0
REORIENTATION	2	0

1.2.2 Candidats admis pour année scolaire 2024-2025

Résultats des admis en A1 pour la rentrée 2024/2025

Régulièrement, une commission a lieu afin de déterminer à la suite des entretiens réalisés par les coordinateurs pédagogiques si les candidats sont admis ou non au sein de notre établissement.

Période de recrutement : de septembre 2023 à Septembre 2024

Nombre de Candidats 154 en A1

• Nombre d'admis: 143 en A1

Nombre de désistements – Annulation – sans suite : A1 : 29

• Nombre d'inscrits en A1: 114

• Nombre de commission d'admission : 9

1.3 Étudiants/élèves en formation

1.3.1 Effectif étudiants/élèves par année de formation à la date de rentrée 2024

Aspect quantitatif

PREPA	0
A1	114
A2	117
A3	90
A4	97
A5	89

Aspect qualitatif

Répartition par genre des étudiants en 2024-25 (en bleu 2023-24)

PROMOTION	MASCULIN	FEMININ
PREPA	0 /15	0/16
A1	49/48	64/69
A2	48/33	69/70
A3	27/33	63/62
A4	31/44	65/58
A5	33/35	55/63

Nous pouvons constater que le **genre féminin** est plus représenté parmi le nombre d'étudiants souhaitant être ostéopathe (année préparatoire + années d'études) : **62,69** % **en moyenne**. Ce pourcentage est en régression par rapport à celui de **l'année précédente où le genre féminin représentait 65,9% des étudiants tandis qu'en 2021-22, il s'élevait 63,3%** En année préparatoire, les femmes sont significativement plus représentées que les hommes en 2023-24.

La féminisation des étudiantes va de pair avec celui des professions libérales tel que le souligne l'union nationale des professions libérales, qui fait état d'une quasi parité avec 50,3% au sein de l'effectif total en 2022 contre 48,5% 4 ans auparavant.

1.3.2 Suivi des promotions

1.3.2.1 Bilan Pédagogique 2023-2024

Nom de l'établissement de formation à l'ostéopathie : Collège Ostéopathique de Provence Aix-Marseille

	Bilan de scolarité 2023-2024									
Année d'études	uebut de l'abandoni		Nombre de mutations vers un autre établissement en cours et en fin d'année (c)		nts non admis en périeure (d) Nombre d'étudiants redoublants (e)	Nombre d'étudiants admis en année supérieure ou diplômés en dernière année de formation (a) - (b) - (c)				
1ère année	133	16	0	1	0	116				
2ème année	91	4	0	0	0	87				
3ème année	98	0	1	0	1	96				
4ème année	90	0	1	0	1	88				
5ème année	101	1	0	0	0	100				

1.3.2.2 Tableau de suivi des promotions 2023-24

L'effectif en début d'année comprend les redoublants et les intégrations d'étudiants venant d'autres établissements.

Les étudiants non admis en année N+1 ont obtenu moins de 80% d'UE validées hormis lors du passage de A3 en A4 où 100% des UE doivent être validées.

Les autorisés à redoubler ont obtenu un minimum de 50% d'UE validées, ou une autorisation provenant du directeur général de l'établissement.

Les non autorisés à redoubler sont les étudiants ayant obtenu moins de 50% d'UE validées.

<u>A1</u>: Sur 133 étudiants en début d'année, 11 attritions, 3 abandons, 1 étudiant exclu, 1 autorisation de redoublement et 1 réorientation .

<u>A2</u>: 91 étudiants présents en début d'année. 87 étudiants passent en année supérieure. 4 attritions : 1 étudiante à la fin du 1^{er} trimestre et 3 étudiants à l'issue du second trimestre évoquant une réorientation professionnelle, un manque d'intérêt pour la formation associé à des résultats scolaires passables . 1 situation d'échec pour un redoublant. 0 redoublement. 21 étudiants accèdent à la 3^{ème} année avec une dette d'UE à représenter en session 3 et 4.

<u>A3</u>: 98 étudiants en début d'année. 98 ont présenté les examens du 1^{er} semestre, 1 étudiant ne s'est pas présenté à ceux du second trimestre. 1 étudiant redouble la A3, 1 étudiant continue sa scolarité dans un autre établissement.

<u>A4</u>: 90 étudiants présents en début d'année. 89 étudiants valident la A4 afin de passer en A5. 1 étudiante redoublera sa A4 en 2024-25, après un arrêt de scolarité en milieu d'année scolaire ; elle a été victime d'un grave accident de la route qui l'a affectée physiquement et psychiquement. 1 étudiante poursuit la A5 dans un autre établissement pour rapprochement familial.

<u>A5</u>: 101 étudiants en début d'année.1 étudiant s'est arrêté en cours d'année (attrition) . 100% des étudiants ont validé les UE de A5 ainsi que les UE retards de cours de A3 et de A4. 7 étudiantes n'ont pas validé leur mémoire en juin mais l'ont soutennu et validé en septembre. 1 étudiant finalise ses heures clinique en septembre pour valider sa 5^{ème} année.

1.3.3 Résultats aux évaluations prévues réglementairement

A1 2023-2024 Effectif début d'année : 133 étudiants

A1 (133)	NB d'étudiants dispensés de l'épreuve (équivalences, redoublement	NB d'étudiants présentés à l'épreuve	NB d'étudiants reçus (1ère session)	NB d'étudiants reçus aux rattrapages (2ème session)	NB d'étudiants ayant validés	NB d'étudiants ayant échoués après la 2ème session	% de Réussite	Remarques
U.E 1.1	17	114	71	34	105	9	92%	2 étudiants NP (arrêt)
U.E 1.3	12	110	69	29	98	12	89%	11 étudiants NP (arrêt)
U.E 1.4	0	124	90	21	111	13	90%	9 étudiants NP (arrêt)
U.E 1.5	20	111	100	10	110	1	99%	2 étudiants NP (arrêt)
U.E 1.6	4	118	103	11	114	4	97%	11 étudiants NP (arrêt)
U.E 1.7	0	126	90	25	115	11	91%	7 étudiants NP (arrêt)
U.E 1.8	1	130	97	20	117	13	90%	2 étudiants NP (arrêt)
U.E 1.9	0	126	97	18	115	11	91%	7 étudiants NP (arrêt)
U.E 1.10	1	121	116	5	121	0	100%	11 étudiants NP (arrêt)
U.E 4.1	5	126	126	0	126	0	100%	2 étudiants NP (arrêt)
U.E 5.1	0	126	101	20	121	5	96%	7 étudiants NP (arrêt)
U.E 5.2	0	125	118	7	125	0	100%	8 étudiants NP (arrêt)
U.E 5.5	0	126	106	15	121	5	96%	7 étudiants NP (arrêt)
U.E 5.6	0	126	106	15	121	5	96%	7 étudiants NP (arrêt)
U.E 5.8	0	120	96	23	119	1	99%	13 étudiants NP (arrêt)
U.E 5.9	0	126	90	26	116	10	92%	7 étudiants NP (arrêt)
U.E 6.4	22	98	97	1	98	0	100%	13 étudiants NP (arrêt)

Commentaires

Le nombre d'étudiants présentés aux épreuves ne correspond pas à l'effectif du fait d'absences liées aux abondons, des dispenses accordées par équivalences et à celles accordées aux redoublants.

Pour rappel, les étudiants dispensés (recensés dans la première colonne) ont validé l'U.E mentionnée. Leur nombre peut être additionné à celui des étudiants ayant validés (colonne 5) pour connaître le nombre total d'étudiants ayant validé.

On note une nette amélioration du pourcentage de résussite pour l'ensemble des Unités d'Enseignement de première année.

Comme l'année précédente, les meilleurs taux de réussites concernent en majorité les épreuves pratiques ostéopathiques, les travaux de groupes et les contrôles continus en sciences fondamentales.

Les taux de réussite à améliorer concernent les sciences fondamentales « ostéopathiques » dont les épreuves sont semestrielles : mise en place d'un contrôle continu sur l'ensemble des U.E. théoriques et pratiques, entrainement aux QCM en cours.

A2 2023-2024 Effectif début d'année : 91 étudiants

A2 (91)	NB d'étudiants présentés à l'épreuve	NB d'étudiants reçus (1ère session)	NB d'étudiants reçus aux rattrapages (2ème session)	NB d'étudiants ayant validés	NB d'étudiants ayant échoués après la 2ème session	% de Réussite	Remarques
UE 1.2	90	81	5	86	4	96%	1 étudiant NP (arrêt)
UE 1.4	90	81	5	86	4	96%	1 étudiant NP (arrêt)
UE 1.6	90	89	0	89	1	99%	1 étudiant NP (arrêt)
UE 1.7	90	78	5	83	7	92%	1 étudiant NP (arrêt)
UE 1.8	90	69	7	76	14	84%	1 étudiant NP (arrêt)
UE 1.9	90	66	10	76	14	84%	1 étudiant NP (arrêt)
UE 2.3	90	88	2	90	0	100%	1 étudiant NP (arrêt)
UE 2.5	90	88	1	89	1	99%	1 étudiant NP (arrêt)
UE 2.6	90	90	0	90	0	100%	1 étudiant NP (arrêt)
UE 3.1	90	88	0	88	2	98%	1 étudiant NP (arrêt)
UE 4.2	89	89	0	89	0	100%	2 étudiants NP (arrêt)
UE 4.3	90	49	27	76	14	84%	1 étudiant NP (arrêt)
UE 5.1	89	79	8	87	2	98%	2 étudiants NP (arrêt)
UE 5.2	90	81	7	88	2	98%	1 étudiant NP (arrêt)
UE 5.3	89	81	6	87	2	98%	2 étudiants NP (arrêt)
UE 5.6	90	84	4	88	2	98%	1 étudiant NP (arrêt)
UE 5.7	90	80	6	86	4	96%	1 étudiant NP (arrêt)
UE 5.8	90	82	7	89	1	99%	1 étudiant NP (arrêt)
UE 5.9	90	81	7	88	2	98%	1 étudiant NP (arrêt)

Commentaires

Le nombre d'étudiants présentés varie en fonction des validations de l'UE (pour les redoublants) et des arrêts en cours d'année.

On note une amélioration du pourcentage de résussite pour l'ensemble des Unités d'Enseignement de deuxième année et notamment dans les matières de pratique ostéopathique.

A3 2023-2024 Effectif début d'année : 98 étudiants

A3 (98)	NB d'étudiants dispensés de l'épreuve (équivalences, redoublement	NB d'étudiants présentés à l'épreuve	NB d'étudiants reçus (1ère session)	NB d'étudiants reçus aux rattrapages (2ème session)	NB d'étudiants ayant validés	NB d'étudiants ayant échoués après la 2ème session	% de Réussite	Remarques
1.6	0	98	97	1	98	0	100%	
2.2	4	94	89	4	93	1	99%	4 étudiants redoublants dispensés
2.4	6	92	86	6	92	0	100%	6 étudiants redoublants dispensés
2.5	5	93	87	6	93	0	100%	5 étudiants redoublants dispensés
2.7	1	97	85	11	96	1	99%	1 étudiant redoublant dispensé
2.8	3	95	90	5	95	0	100%	3 étudiants redoublants dispensés
3.1	6	92	80	11	91	1	99%	6 étudiants redoublants dispensés
3.2	1	97	96	1	97	0	100%	1 étudiant redoublants dispensé
3.3	4	94	81	12	93	1	99%	4 étudiants redoublants dispensés
4.3	6	92	92	0	92	0	100%	6 étudiants redoublants dispensés
5.3	2	96	95	1	96	0	100%	2 étudiants redoublants dispensés
5.4	3	95	93	2	95	0	100%	3 étudiants redoublants dispensés
5.5	2	96	86	9	95	1	99%	2 étudiants redoublants dispensés
5.6	4	94	86	8	94	0	100%	4 étudiants redoublants dispensés
5.7	3	95	89	5	94	1	99%	3 étudiants redoublants dispensés
5.9	3	95	92	2	94	1	99%	3 étudiants redoublants dispensés
5.10	6	92	92	0	92	0	100%	6 étudiants redoublants dispensés
5.11	5	93	90	2	92	1	99%	5 étudiants redoublants dispensés
6.1	0	98	98	0	98	0	100%	
6.5	7	91	90	0	90	1	99%	6 étudiants redoublants dispensés
7.3	4	94	88	5	93	1	99%	4 étudiants redoublants dispensés

Commentaires

Le nombre d'étudiants présentés varie en fonction des validations de l'UE (pour les redoublants) et des dispenses (accordées par la commission de validation des UE).

On note un pourcentage très élevé de réussite dans chacune des U.E de troisième année. La validation de l'ensemble des U.E est nécessaire pour le passage en année supérieure. C'est pourquoi nos marqueurs sont au vert.

Cependant, nous n'atteignons pas les 100% de taux de résussite dans l'ensemble des U.E. puisqu'un étudiant ne s'est pas présenté en deuxième session (rattrapages). Il est donc en situation de redoublement.

A4 2023-2024 Effectif début d'année : 90 étudiants

A4 (90)	NB d'étudiants dispensés de l'épreuve (équivalences, redoublement)	NB d'étudiants présentés à l'épreuve	NB d'étudiants reçus (1ère session)	NB d'étudiants reçus aux rattrapages (2ème session)	NB d'étudiants ayant validés	NB d'étudiants ayant échoués après la 2ème session	% de Réussite	Remarques
2.1	12	78	73	2	75	3	96%	12 étudiants dispensés NP
2.2	0	90	89	0	89	1	99%	
2.4	0	90	78	9	87	3	97%	
2.9	0	90	87	1	88	2	98%	
2.10	0	90	78	7	85	5	94%	
2.11	0	90	90	0	90	0	100%	
2.12	0	89	83	4	87	2	98%	1 étudiant NP
2.15	0	89	84	4	88	1	99%	1 étudiant NP
3.1	0	89	75	7	82	7	92%	1 étudiant NP
4.3	0	90	75	12	87	3	97%	
5.4	0	89	89	0	89	0	100%	1 étudiant NP
5.11	0	90	89	0	89	1	99%	
6.2	0	90	89	0	89	1	99%	
6.5	0	90	83	7	90	0	100%	
7.1	0	89	89	0	89	0	100%	1 étudiant NP
7.2	0	89	89	0	89	0	100%	1 étudiant NP

Commentaires

Le nombre d'étudiants présentés varie en fonction de la présence ou non d'une étudiante en difficultés. Son redoublement a été discuté et validé en milieu d'année du à un trop grand nombre d'absences.

Un contrôle continu a été réitéré pour les **UE 5.4, 5.11, 7.1 et 7.2** auxquels s'ajoute pour l'UE 5.11, 1 note écrite. Ces UE ont été évaluées lors de 3 situations en clinique. Ces évaluations sont réparties tout au long de l'année scolaire, à partir de cas cliniques réels (patients) ou proposés par l'enseignant en clinique. L'évolution de l'étudiant peut être appréciée sur l'année afin d'évaluer son parcours d'apprentissage clinique. Ces UE ont été validées par plus 99% des étudiants.

L'ensemble des CM et des TD théoriques ont été réalisés sur l'année en présentiel. Les examens se sont tous déroulés en présentiel sur site.

Nous pouvons constater une nette amélioration des réussites d'examens en 1ère session et en 2ème session. Ce qui conduit a beaucoup moins de dettes en année supérieure.

A5 2023-2024 Effectif début d'année : 101 étudiants

A5 (101)	NB d'étudiants présentés à l'épreuve	NB d'étudiants reçus (1ère session)	NB d'étudiants reçus aux rattrapages (2ème session)	NB d'étudiants ayant validés	NB d'étudiants ayant échoués après la 2ème session	% de Réussite	Remarques
2.13	100	100	0	100	0	100%	1 étudiant NP (arrêt)
2.14	100	100	0	100	0	100%	1 étudiant NP (arrêt)
2.16	100	81	19	100	0	100%	1 étudiant NP (arrêt)
3.4	100	95	5	100	0	100%	1 étudiant NP (arrêt)
3.5	100	100	0	100	0	100%	1 étudiant NP (arrêt)
3.6	100	100	0	100	0	100%	1 étudiant NP (arrêt)
6.3	100	99	1	100	0	100%	1 étudiant NP (arrêt)
6.5	100	84	16	100	0	100%	1 étudiant NP (arrêt)
7.4	100	88	12	100	0	100%	1 étudiant NP (arrêt)
7.5	100	100	0	100	0	100%	1 étudiant NP (arrêt)
Mémoire	100	94	6	100	0	100%	1 étudiant NP (arrêt)
Clinique	100	99	1	100	0	100%	1 étudiant NP (arrêt)

Commentaires

Un étudiant a arrété définitivement la formation en début d'année pour raisons personnelles. Il n'a donc participé à aucune évaluation.

Pour ce qui est du reste de la promotion, l'ensemble de l'effectif à été diplomé à l'issue de l'année scolaire 2023 – 2024.

Cela explique donc le pourcentage de réussite à 100 % dans chacune des Unités d'Enseignement.

1.3.4 Résultats au diplôme d'Ostéopathie

Candidats au diplôme

100% de nos étudiants qui ont présenté leur diplôme l'ont obtenu.

2 personnes ne se sont pas présentées.

Promotion : A5				
	Nb Total de candidats	Nb de candidats issus de la promotion sortante	Nb de candidats issus d'autres écoles	Nb de candidats présentés en candidats libres
Présentés	101	101	0	0
Admis	100	100	0	0
_				
% Réussite	99%	99%	0%	0%

1.3.5 Insertion professionnelle des diplômés

1.3.5.1 Description du dispositif de suivi des titulaires de la certification

Mise en œuvre du suivi des diplômés pour l'enquête d'insertion professionnelle 2024. Le cas échéant, description du dispositif et de la méthodologie retenus par le déposant afin de garantir la représentativité de la donnée.

Le Collège Ostéopathique de Provence répond chaque année à son obligation réglementaire en réalisant des enquêtes d'insertion professionnelle pour les titulaires de la certification à 18 et 30 mois, conformément aux exigences du Ministère de la Santé. Les résultats de cette enquête sont publiés sur le site internet de l'école. Pour l'enregistrement de la certification au RNCP, l'école mène également une enquête à 6 et 30 mois.

Les deux enquêtes ont pour but d'apprécier statistiquement le nombre de professionnels en exercice et de suivre l'évolution de leur parcours professionnel. Elles consistent à interroger les diplômés sur leur parcours professionnel avant et après leurs études. Les questions posées portent notamment sur leur situation professionnelle (statut libéral ou salarié, etc.), leurs revenus, leur lieu d'exercice, ainsi que sur l'origine des diplômés à leur entrée dans le cursus certifiant.

Pour les deux enquêtes, la procédure est la suivante :

- Lors de leur année de validation de la certification, les étudiants sont informés de la mise en place de ces enquêtes d'insertion professionnelle, de leurs objectifs et de l'importance d'y répondre.
- Préalablement au lancement de l'enquête, les diplômés sont prévenus par mail un mois avant le début de celle-ci afin de leur rappeler les objectifs, l'importance d'y répondre et les processus de relance en cas de non réponse.

- Six mois après l'obtention de la certification, les diplômés reçoivent par mail l'enquête à renseigner en ligne.
- A la suite de ce premier mail, deux relances par e-mail sont effectuées avec une semaine d'intervalle pour les non-répondants.
- A la suite de ces premiers contacts par mails, trois relances téléphoniques sont effectuées avec une semaine d'intervalle pour les derniers non-répondants.

Celles-ci, ainsi que l'analyse finale des données, sont confiées à un prestataire externe : l'entreprise NOVE Opteam.

NOVE Opteam est une entreprise externe qui procède à l'exécution d'enquêtes d'insertion professionnelle. La sélection de cette entreprise est basée sur leurs expériences passées, leurs moyens techniques et humains, ainsi que sur le respect du RGPD.

Faire appel à une entreprise externe, nous assure une neutralité quant aux résultats obtenus, une facilitation de l'implication des diplômés et ainsi une optimisation de l'enquête. Dans le but de préserver la confidentialité des informations transmises et récoltées, seuls les membres de la direction de l'école et les personnes pilotes chargées de l'enquête au sein de NOVE Opteam, possèdent l'accès aux données.

Au sein de ce dossier, nous présenterons les résultats des enquêtes d'insertion professionnelle menées auprès de la promotion certifiée en 2021 pour les diplômés à 6 et 30 mois après leur certification, ainsi que de la promotion certifiée en 2022 et 2023 pour les diplômés à 6 mois après leur certification.

- 1.3.5.2 Utilisation de ce dispositif. Analyse et contextualisation de l'insertion professionnelle des titulaires : insertion dans l'emploi global, dans la filière métier visé ; à 6 mois et le cas échéant à 2 ans ou plus.
- 1.3.5.2.1 Évolution du placement des titulaires de la certification sur les promotions 2021, 2022 et 2023

Pourcentage des répondants à l'enquête 2024 :

• 64,56% des diplômés de 2021 • 81,08% des diplômés de 2022 • 89,58% des diplômés de 2023

Ayant répondu au questionnaire :

Promotion 2021

• 94,12% des diplômés certifiés en 2021 ayant répondu ont une activité professionnelle à 30

mois, 100% d'entre eux exercent la profession

Trois répondants de la promotion 2021 n'ont pas d'activité professionnelle 30 mois après l'obtention de leur diplôme. Un est en formation, les deux autres diplômés sont inactifs pour des raisons de congé maternité ou de cession d'activité.

• A six mois, 100% des diplômés certifiés en 2021 ayant répondu avaient une activité professionnelle, 96,92% d'entre eux exerçaient la profession d'ostéopathe.

Les 2 répondants de la promotion 20221 n'exerçant pas d'activité professionnelle en tant qu'ostéopathe travaillaient en tant qu'employé polyvalent et serrurier.

Promotion 2022

• A six mois, 88,24% des diplômés certifiés en 2022 ayant répondu avaient une activité professionnelle, 100% d'entre eux exerçaient la profession d'ostéopathe.

8 des diplômés de la promotion 2022 n'avaient pas d'activité professionnelle 6 mois après l'obtention de leur diplôme, pour des raisons différentes telles que, prise de congés, lieux d'installation pas encore identifiés, en recherche de structure, ou pour grossesse.

Promotion 2023

• A six mois 84,88% des diplômés certifiés en 2023 ayant répondu ont une activité professionnelle, 100% d'entre eux exercent la profession d'ostéopathe.

Au sein de cette promotion 2023, 13 diplômés n'ont pas d'activité professionnelle 6 mois après l'obtention de leur diplôme. Deux d'entre eux sont en recherche d'emploi et 11 diplômés sont inactifs. Ces derniers le sont car ils ont décidé de prendre des congés, ils sont en recherche de structure, attendent une réponse concernant le lieu d'implantation, démarches administratives, travaux ou pour raison de santé.

1.3.5.2.2 Analyse globale des diplômés dans les 18 et 30 mois après l'octroi de la certification professionnelle

PROMOTIONS	Nombre total de titulaires de la certification	Nombre total de titulaires exerçant principalement les activités visées par la certification à 6 mois	Rémunération moyenne brute annuelle des titulaires exerçant les activités visées à 6 mois
2021	79 dont 65 répondants	63	8896, 49 €
2022	74 dont 68 répondants	60	11240,80 €
2023	96 dont 86 répondants	73	12775,08 €

1.3.5.2.3 Analyse des revenus financiers

Promotion 2021:

6 mois après l'obtention de leur certification, le revenu brut moyen des professionnels exerçant en tant qu'ostéopathe était de 8 896,49 € pour cette période.

A titre indicatif, à 18 mois, le revenu brut annuel de ces diplômés était de **27 267,79 €.** Et à 30 mois, le revenu brut annuel moyen de ces diplômés est de **32 132,85 €.**

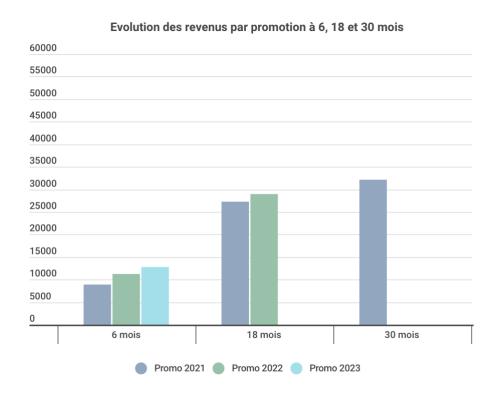
- Promotion 2022:

6 mois après l'obtention de leur certification, le revenu brut moyen des professionnels exerçant en tant qu'ostéopathe était de 11 240,80 € pour cette période.

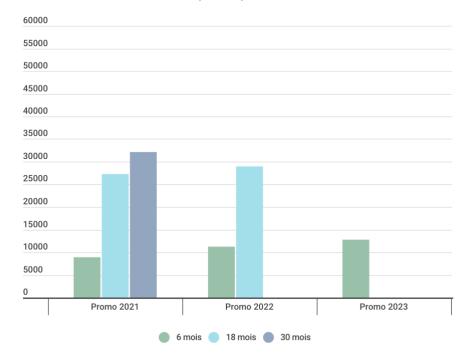
À titre indicatif, à 18 mois, le revenu brut annuel moyen de ces diplômés est de 28 958,61 €.

- **Promotion 2023:**

6 mois après l'obtention de leur certification, le revenu brut moyen des professionnels exerçant en tant qu'ostéopathe est de 12 775,08 € pour cette période.



Evolution des revenus pour les promotions 2021, 2022 et 2023



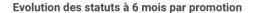
Il est difficile d'avoir une idée précise de la rémunération d'un ostéopathe et plus particulièrement dans les mois qui suivent le début de l'activité. Certains répondants n'ont réellement travaillé qu'un ou deux mois sur les six mois qui suivent l'obtention du diplôme.

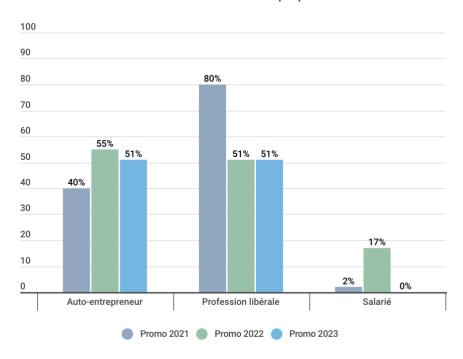
Or, les données de l'enquête à 6 mois peuvent être interprétées comme traduisant de faibles revenus alors qu'il s'agit de données liées à un démarrage d'activité plus tardif, en moyenne 1 à 5 mois. (CF partie F - Délai d'installation dans la vie active des diplômés)

Grâce aux enquêtes effectuées auprès des promotions 2021 et 2022, nous constatons que les revenus des diplômés, passés les 6 premiers mois, ont tendance à se développer de manière importante.

Nous observons une augmentation progressive de la moyenne des revenus bruts annuels des diplômés à 6 mois depuis la promotion 2021.

1.3.5.2.4 Les statuts des diplômés





Lors de l'installation, le statut auto-entrepreneur est majoritairement favorisé par les ostéopathes. Nous notons une forte diminution sur les promotions 2022 et 2023 des diplômés s'installant en profession libérale.

Bien que certains professionnels exercent en tant que salarié, la norme reste d'exercer en tant qu'autoentrepreneur ou en profession libérale. Nous remarquons cependant que, dans la promotion 2022, un grand nombre de diplômés exercent une partie de leur activité professionnelle en tant que salariés.

Toutefois, il est intéressant de noter que pour la promotion 2023, qui représente un nombre plus important de diplômés, aucun n'exerce en tant que salarié.

Certains diplômés cumulent plusieurs statuts, ce qui explique un total supérieur à 100 %.

1.3.5.2.5 Les cadres d'exercice professionnel

En raison des nouvelles attentes en termes de suivi des diplômés, principalement au sujet du statut professionnel, nous avons adapté notre enquête à partir de l'année dernière. C'est pourquoi, nous sommes en mesure de présenter aujourd'hui uniquement les résultats de la promotion 2023 à 6 mois, les résultats de la promotion 2022 à 18 mois et les résultats de la promotion 2021 à 30 mois.

Le statut cadre ne concerne que les diplômés ayant une activité en tant que salarié CDI/CDD, au vu du grand nombre de diplômés en profession libérale et auto-entrepreneurs, peu d'entre eux peuvent prétendre à ce statut.

- o Pour la promotion 2021 à 30 mois, pour 2 salariés, 1 statut cadre
- o Pour la promotion 2022 à 18 mois, pour 1 salarié, aucun statut cadre
- o Pour la promotion 2023 à 6 mois, aucun salarié donc aucun statut cadre

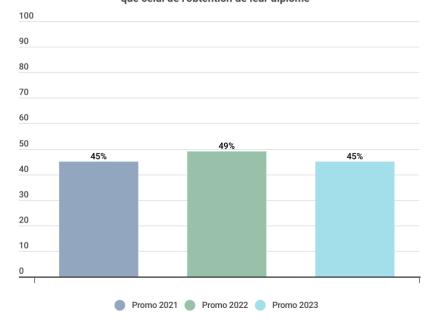
1.3.5.2.6 Délai d'installation dans la vie active des diplômés

Sur l'ensemble des promotions certifiées en 2021, 2022 et 2023, de nombreux diplômés ostéopathes ont démarré leur activité plusieurs semaines après l'obtention de la certification. Les principales raisons évoquées, dans l'ordre d'importance et toutes promotions confondues sont :

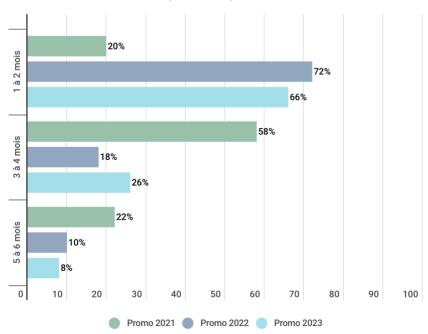
- Prise de congés (58% des diplômés en 2021, 79% des diplômés en 2022 et 45% des diplômés en 2023)
- La recherche de structure cabinet pluridisciplinaire, entreprise, etc. (42% des diplômés en 2021, 18% des diplômés en 2022 et 38% des diplômés en 2023)
- Lieu d'installation pas encore identifié (44% des diplômés en 2021, 11% des diplômés en 2022 et 23% des diplômés en 2023)
- Démarches administratives (11% des diplômés 2021, 4% des diplômés 2022 et 2% des diplômés en 2023)
- En attente de réponse concernant le lieu d'implantation (22% des diplômés en 2021, 11% des diplômés en 2022 et 15% des diplômés en 2023)
- Travaux dans le cabinet (0% des diplômés 2021, 7% des diplômés 2022 et 2% des diplômés en 2023)

Ainsi, pour ces motifs, 55% des diplômés exerçant une activité d'ostéopathe de la promotion 2021, 51% pour la promotion 2022 et 55% pour la promotion 2023, ont démarré leur activité plus d'un mois après l'obtention de leur diplôme.

Ostéopathes ayant commencé leur activité professionnelle le même mois que celui de l'obtention de leur diplôme



Délais d'installation des diplômés des promotions 2021, 2022 et 2023



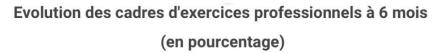
Nous constatons grâce au graphique ci-dessus, que moins de 50% de chaque promotion, de manière constante, commencent leur activité professionnelle le même mois que l'obtention de leur diplôme.

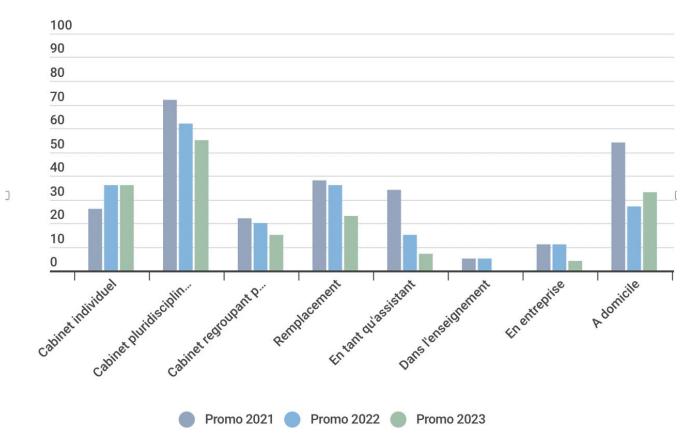
Pour la promotion 2023, le délai moyen d'installation est de **63 jours (soit 2,10 mois environ)** après l'obtention du diplôme. Pour rappel, le délai moyen d'installation pour les diplômés de la promotion 2022 était de **62,14 jours (soit 2,07 mois environ)** et était de **88,06 jours (soit 2,74 mois environ)** pour la promotion 2021.

La profession d'ostéopathe est soumise à la création d'une structure et à la recherche d'une patientèle en démarrage d'activité. Le délai d'installation reste donc cohérent compte tenu du temps que nécessite la création d'une entreprise/d'un cabinet.

1.3.5.2.7 Cadre d'exercice professionnel des diplômés

Nous pouvons observer une évolution du cadre de l'exercice professionnel à 6 mois.





Le graphique montre les tendances des cadres d'exercices de l'activité professionnelle d'ostéopathe à 6 mois.

Nous remarquons que les cabinets pluridisciplinaires sont toujours priorisés par les diplômés, contrairement à l'enseignement et à la pratique en entreprise qui sont moins représentés. Nous observons également une baisse significative de l'exercice à domicile depuis la promotion 2021.

En revanche, il est intéressant de noter l'absence de pratiquant dans l'enseignement pour la promotion 2023.

Enfin, nous constatons que les diplômés de la promotion 2021 sont plus nombreux à avoir débuté en cumulant différents cadres d'activité.

Certains diplômés cumulent plusieurs statuts, ce qui explique un total supérieur à 100 %.

1.3.5.2.8 Lieu d'implantation professionnelle des diplômés

La répartition géographique des diplômés implantés en tant qu'ostéopathe, 6 mois après l'obtention du diplôme, par département est de :

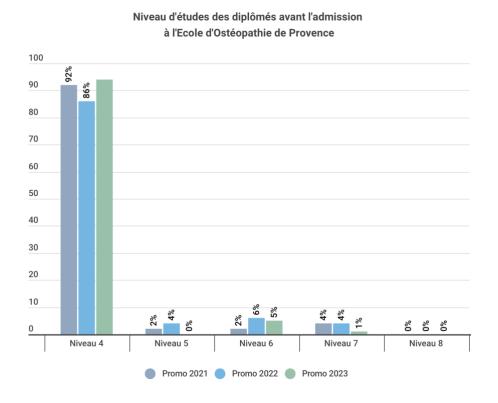
- Promotion 2021: Bouches-du-Rhône 57%, Var 8% et Vaucluse 5%.
- Promotion 2022: Bouches-du-Rhône 45%, Var 15% et Gard 5%.
- Promotion 2023 : Bouches-du-Rhône 60%, Var 12% et Vaucluse 4%.

Concernant l'implantation géographique par région pour la promotion 2023, de nombreux diplômés sont restés dans la région PACA (57 diplômés soit 78%), suivis de la région Auvergne- Rhône-Alpes (3 diplômés soit 4%) et de la région Grand-Est (3 diplômés soit 4%).

De plus, 1 diplômé de la promotion 2023 indique travailler à l'étranger (Italie).

1.3.5.2.9 L'origine des titulaires à leur entrée dans le cursus certifiant

a) Le niveau d'étude avant l'entrée en formation

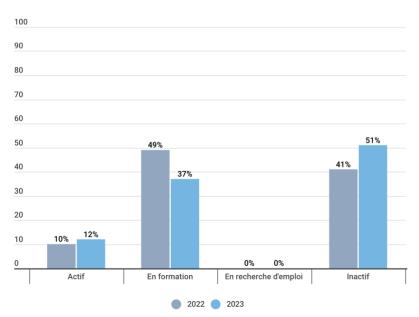


On observe un très grand nombre de diplômés ayant un cursus scolaire de niveau 4 avant leur entrée au Collège Ostéopathique de Provence pour les trois promotions confondues.

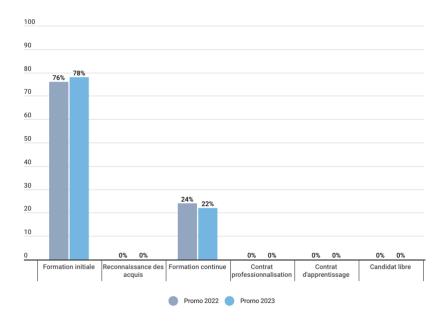
Une très grande majorité des étudiants ayant un niveau 4 avant leur entrée au Collège Ostéopathique de Provence annonce avoir suivi un cursus scientifique avec une dominance de baccalauréats scientifiques, comprenant principalement des spécialités telles que Science et vie de la terre ou Physique-Chimie.

b) La situation des diplômés avant l'entrée en formation





Voies d'accès des diplômés avant l'entrée à l'Ecole d'Ostéopathie de Provence



Suite aux nouvelles demandes de France Compétences en juillet 2022, le graphique ci-dessus représente uniquement les données des promotions 2022 et 2023. En effet, les données de la situation des diplômés avant l'entrée au Collège Ostéopathique de Provence, pour la promotion 2021, n'ont été obtenues qu'en janvier 2022.

Sur les données présentées, nous constatons qu'une grande partie des diplômés était soit inactive, soit en formation avant l'entrée au Collège Ostéopathique de Provence et plus précisément en formation initiale pour la majorité de ces derniers.

En revanche, seulement 12% des diplômés de la promotion 2023 déclarent être actifs avant leur entrée au Collège Ostéopathique de Provence. Voici les métiers énoncés : équipier polyvalent, comédien, baby-sitter, événementiel, employé du gouvernement, RH, joueur de handball, service civique, gendarme et intérimaire.

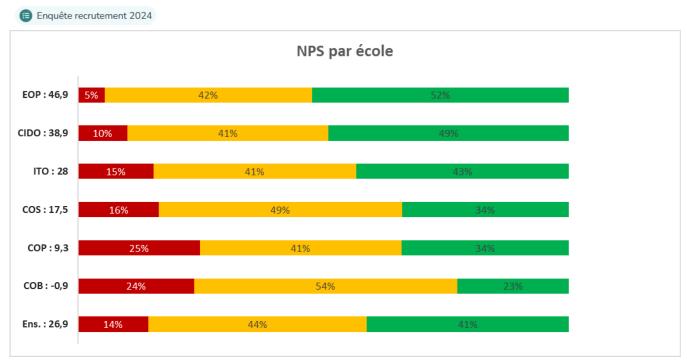
1.4 Enquête de satisfaction annuelle des étudiants

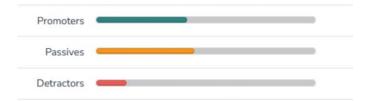
1.4.1 Enquête Novétude Santé ciblée sur les étudiants des écoles du groupe

1363 répondants étudiants soit 70,9 % des effectifs totaux.

Expérience étudiant : NPS école 2023

30. Sur une échelle de 1 à 10, 10 étant le plus élevé, quelle est la probabilité que vous recommandiez votre école à un candidat ?





NPS Net Promoter Score

A retenir:

- →Des NPS très satisfaisant sur deux écoles et 3 situations à mieux comprendre: COB (-0,9) : impact déménagement ?
- COP (9,3): les scores obtenus auprès des étudiants (25% de détracteurs), reflètent une insatisfaction d'1/4 des apprenants, au point de ne pas recommander leur établissement de formation, un résultat non négligeable. Il aurait été pertinent de connaître le nombre d'étudiants au COP ayant répondu à l'enquête ainsi que la proportion de satisfaits/insatisfaits pour chaque année d'études. Ce résultat doit inspirer un questionnement et un approfondissement des points négatifs afin de positionner des stratégies visant à améliorer la confiance et la satisfaction envers l'établissement.
- COS (17,5): locaux/organisation?

1.4.2 Enquête de satisfaction auprès des étudiants du COP Évaluation de l'année 2023-24

SYNTHÈSE

Total étudiants (A1	513
> A5)	
Nombre de	211
répondants	
Taux de	41,13 %
participation	

1.4.2.1 GÉNÉRAL

Propreté des salles de cours

Promo	très	satisfait	plutôt	tout à	NR*
	satisfait		insatisfait	fait	
				insatisfait	
A1 /A2	6,52%	38,31%	49,25%	5,91%	
A3 /				8,33%	
A4 /	1,39%	64,81%	25,46%		
A5					
	5,16%	51,18%	34,39%	9,26%	
	56,34%		43,65%		

Propreté du foyer étudiants

Promo	très	satisfait	plutôt	tout à	NR*
	satisfait		insatisfait	fait	
				insatisfait	
A1 /A2	2,38%	59,07%	30,65%	7,88%	
A3 /				3,70%	
A4 /	5,55%	65,28%	25,46%		
A5					
	3,7%	66,63%	21,75%	7,92%	
	70,33%		29,67%		

Gestion de la médiathèque / Qualité et diversité des ouvrages

Promo	très	satisfait	plutôt	tout à	NR*
	satisfait		insatisfait	fait	
				insatisfait	
A1 /A2	3,94%	51,12%	26,71%	18,23%	1
A3 /				5,55%	
A4 /	5,09%	56,94%	97,22%		
A5					
	7,33%	57,05%	26,05%	9,55%	
	64,38%		35,60%		

Équipe Administrative

Promo	très	satisfait	plutôt	tout à	NR*
	satisfait		insatisfait	fait	
				insatisfait	
A1 /A2	21,46%	64,2%	12,16%	2,17%	
A3 /				3,70%	
A4 /	15,74%	67,59%	12,96%		
A5					
	15,62%	61,41%	17,12%	5,84%	
	77,03%		22,96%		

La Direction

Promo	très	satisfait	plutôt	tout à	NR*
	satisfait		insatisfait	fait	
				insatisfait	
A1 /A2	11,82%	75,07%	13,11%	0%	
A3 /				7,87%	
A4 /	12,96%	70,83%	8,33%		
A5					
	10,39%	59,53%	23,74%	6,33%	
	69,92%		30,07%		

Les coordinateurs pédagogiques

Promo	très	satisfait	plutôt	tout à	NR*
	satisfait		insatisfait	fait	
				insatisfait	
A1 /A2	29,28%	57,61%	11,55%	1,56%	
A3 /				0%	1
A4 /	29,63%	57,41%	12,96%		
A5					
	30,07%	53,54%	13,38%	3,01%	
	83,61%		16,39%		

1.4.2.2 ENSEIGNEMENT - PÉDAGOGIE

Diffusion des plannings de cours

Promo	très	satisfait	plutôt	tout à	NR*
	satisfait		insatisfait	fait	
				insatisfait	
A1 /A2	17,73%	63,86%	18,41%	0%	
A3 /				11,57%	
A4 /	12,03%	64,35%	12,03%		
A5					
	11,82%	34,41%	34,92%	19,34%	
	46,23%		54,26%		

Répartition entre cours théoriques et cours pratiques

Promo	très	satisfait	plutôt	tout à	NR*
	satisfait		insatisfait	fait	
				insatisfait	
A1 /A2	5,3%	75,41%	12,16%	0%	
A3 /				3,70%	
A4 /	13,88%	36,57%	7,87%		
A5					
	10,32%	71,73%	12,49%	5,45%	
	82,05%		17,94%		

Cohérence entre la théorie et la pratique

Promo	très	satisfait	plutôt	tout à	NR*
	satisfait		insatisfait	fait	
				insatisfait	
A1 /A2	2,17%	33,01%	5,3%	0%	
A3 /				0%	
A4 /	5,09%	21,76%	11,11%		
A5					
	21,61%	59,77%	15,62%	2,99%	
	81,38%		18,61%		

Ambiance de travail pendant les cours

Promo	très	satisfait	plutôt	tout à	NR*
	satisfait		insatisfait	fait	
				insatisfait	
A1 /A2	23,77%	56,73%	17,32%	2,17%	
A3 /				1,39%	
A4 /	23,14%	62,96%	12,50%		
A5					
	34,97%	52,97%	9,89%	2,17%	
	87,94%		12,06%		

Principe de vérification des acquis (examens, évaluations) fréquence adaptée.

Promo	très	satisfait	plutôt	tout à	NR*
	satisfait		insatisfait	fait	
				insatisfait	
A1 /A2	3,74%	61,68%	28,67%	5,91%	
A3 /				2,77%	
A4 /	16,20%	60,64%	20,37%		
A5					
	19,15%	60,88%	17,65%	2,31%	
	80,03%		19,96%		

Explications et commentaires individuels des résultats d'examens pratiques permettant d'identifier vos forces et vos faiblesses

Promo	très	satisfait	plutôt	tout à	NR*
	satisfait		insatisfait	fait	
				insatisfait	
A1 /A2	3,74%	60,46%	21,19%	14,61%	
A3 /				12,50%	
A4 /	12,03%	45,37%	30,09%		
A5					
	10,8%	48,7%	31,88%	8,62%	
	59,5%		40,5%		

Apport du Portfolio

Promo	très	satisfait	plutôt	tout à	NR*
	satisfait		insatisfait	fait	
				insatisfait	
A1 /A2	4,35%	41,10%	36,48%	18,07%	
A3 /				29,63%	
A4 /	1,39%	38,42%	30,55%		
A5					
	1,64%	21,21%	37,08%	40,07%	
	22,85%		77,15%		

1.4.2.3. APPRECIATION COP AIX-MARSEILLE

Recommanderiez-vous le COP Aix-Marseille?

Promo	OUI	NON	NR*
A1 /A2	87,85%	12,14%	1
A3 /			
A4 /	84,80%	15,20%	
A5			
	82,82%	17,18%	

1.4.2.4 **CLINIQUE**

Diffusion des plannings

Promo	très	satisfait	plutôt	tout à	NR*
	satisfait		insatisfait	fait	
				insatisfait	
A4 / A5	29,86%	58,33%	0%	11,80%	
	11,82%	34,41%	34,92%	19,34%	
	46,23%		54,26%		

Promo	très	satisfait	plutôt	tout à	NR*
	satisfait		insatisfait	fait	
				insatisfait	
A4 / A5	23,61%	59,03%	17,36%	0%	
	10,32%	71,73%	12,49%	5,45%	
	82,05%		17,94%		

Alternance cours-clinique

Promo	très	satisfait	plutôt	tout à	NR*
	satisfait		insatisfait	fait	
				insatisfait	
A4 / A5	23,61%	70,83%	0%	5,55%	
	21,61%	59,77%	15,62%	2,99%	
	81,38%		18,61%		

Suivi du livret d'apprentissage clinique

Promo	très	satisfait	plutôt	tout à	NR*
	satisfait		insatisfait	fait	
				insatisfait	
A4 / A5	0%	42,36%	34,72%	22,91%	
	34,97%	52,97%	9,89%	2,17%	
	87,94%		12,06%		

Contenu pédagogique d'une cession clinique

Promo	très	satisfait	plutôt	tout à	NR*
	satisfait		insatisfait	fait	
				insatisfait	
A4 / A5	11,80%	65,28%	17,36%	5,55%	
	10,32%	71,73%	12,49%	5,45%	
	82,05%		17,94%		

Évaluations et débriefing

Promo	très	satisfait	plutôt	tout à	NR*
	satisfait		insatisfait	fait	
				insatisfait	
A4 / A5	41,66%	52,78%	5,55%	0%	
	21,61%	59,77%	15,62%	2,99%	
	81,38%		18,61%		

Infrastructure et matériel

Promo	très	satisfait	plutôt	tout à	NR*
	satisfait		insatisfait	fait	
				insatisfait	
A4 / A5	0%	53,47%	28,47%	18,05%	
	34,97%	52,97%	9,89%	2,17%	
	87,94%		12,06%		

Stages en services hospitaliers

Promo	très	satisfait	plutôt	tout à	NR*
	satisfait		insatisfait	fait	
				insatisfait	
A5	33,33%	55,56%	0%	11,11%	
	34,97%	52,97%	9,89%	2,17%	
	87,94%		12,06%		

Stages sportifs et associatifs

Promo	très	satisfait	plutôt	tout à	NR*
	satisfait		insatisfait	fait	
				insatisfait	
A5	33,33%	55,56%	0%	11,11%	
	34,97%	52,97%	9,89%	2,17%	
	87,94%			12,06%	

PILOST_RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2023-24 V1_17092024 (original).docx

2-ENSEIGNANTS

2.1 Critères d'évaluation

- Les enquêtes de satisfaction annuelles étudiante
- Les entretiens annuels

2.1.1 Entretiens annuels

Les critères suivants sont évalués lors des entretiens un cadre éthique, aucun jugement de valeur ne doit :	, réalisés par un coordianteur pédagogique, en respectant être porté sur l'enseignant
	Maîtrise de la matière
Organisation et contenu de l'enseignement	Clarté des objectifs et des modes d'évaluation de la matière annoncés aux étudiants
	Préparation des étudiants aux épreuves
	Respect du synopsis de cours (séquençage et contenu)
	Respect des horaires
	Contenu des cours présenté de façon claire et pédagogique
Animation de l'enseignement	Disponibilité auprès des étudiants
	Adéquation des supports de cours
	Remontées des difficultés disciplinaires ou pédagogiques auprès de la direction de l'établissement et des coordinateurs pédagogiques

Participation Collaborative avec la Direction de Capacité à être force de proposition l'établissement

Cahiers de cours correctement et régulièrement renseignés

	Consignes suivies (appel, matériel pédagogique, etc)
	Plan de cours et renseignements fournis à l'administration dans les temps et forme requis
	Supports de cours fournis à l'administration dans les temps et forme requis
	Sujets d'évaluation et de fournis à l'administration dans les temps et forme requis
	Corrections d'examens et notes fournies à l'administration dans les temps et forme requis
	Connaissance de la règlementation
	Connaissance du référentiel de formation (ancienne et nouvelle version)
Participation à la vie de l'école	Connaissance du règlement intérieur, du règlement des évaluations
	Respect de la posture de l'enseignant (bienveillance, fermeté, respect de la distance professeur-élève)
	Participation aux réunions pédagogiques
	Participation aux évènements de l'école: JPO, admissions, couverture évènements sportifs, salons, remise des diplômes

Les résultats des entretiens individuels ne sont communiqués qu'à l'équipe pédagogique afin d'analyser les réponses et les suggestions des différents intervenants. Le projet est d'initier des réflexions afin de générer des pistes d'améliorations, d'apporter des aménagements constructifs en écho des éléments recueillis lors des entretiens.

2.2 Résultats des évaluations des enseignants

2.2.1 Méthodologie

Les enseignement sont évalués par les étudiants via une enquête de satisfaction (Survey Monkey) Ils sont évalués sur les critères suivants :

- Enseignants ostéopathes :

- o Expose les compétences à à acquérir et les mets en lien avec son enseignement
- Sait transmettre les savoirs et savoir-faire
- o M'aide à évaluer ma progression dans les apprentissages
- o Respecte et fait respecter le langage ostéopathique

- Enseignants matières fondamentales

- o Expose les objectifs pédagogiques à atteindre le séquençage du cours
- Sait transmettre les savoirs et est à l'écoute des étudiants
- Les supports de cours sont-ils accessibles et adaptés
- o Présente la forme et prépare bien à l'évaluation

- Enseignants clinique

- o Expose les compétences à acquérir et les mets en lien avec son enseignement
- o Sait transmettre les savoirs et savoir faire lors des débriefs clinique
- o M'aide à évaluer ma progression dans les apprentissages
- o M'aide à la mise en application

2.2.2 Résultats de l'enquête. Analyse par Domaine d'enseignement

Les résultats des enquêtes ainsi que leur synthèse sont en cours d'analyse et consultables dans le document positionné dans le critère 614 (6144)

3 GESTION D'INSTITUT DE FORMATION

3.1 Effectifs des différentes catégories de personnels permanents

	Nombre de personnes	ETP
Directeur de l'Établissement	1	1
Coordinateurs pédagogiques	5	5
Personnel pédagogique : formateurs et moniteurs	99	24,5
Personnel administratif technique et logistique	6	6
TOTAL	111	36,5

3.2 Profils des enseignants de l'année 2023/2024

PROFILS	NOMBRE DE PERSONNES
Ostéopathes	70
Médecins	13
Fondamentalistes	8
Autres enseignements : anglais, psychologie, comptabilité-gestion, diététique, sage-femme	6
Moniteurs techniques	12

3.3 Volumes horaires d'enseignements 2023/2024

COURS	VOLUME
MAGISTRAUX	HORAIRE/ DECRETS
A1	444 / 448
A2	397/418
A3	359 / 324
A4	297 / 274
A5	211 / 84

TP/TD	VOLUME
	HORAIRE/ DECRETS
A1	428 / 454
A2	485 / 508
A3	388 / 436
A4	275 / 252
A5	142 / 162

⁻En A1, l'ensemble des CM programmés ont été réalisés en respectant les exigences des décrets d'enseignement. 26 heures de TD retard UE sont programmées en A2

⁻EN A2, 23 h TD retard et 21 h CM concernant les UE 2.5 (Traumatologie) et 2.6 (Cardio-Respiratoire) retard sont programmés en rattrapage en A3

- -En A3, 48 h TD et 35 h de CM UE 2.5 à programmer en A4 et en A5.
- -En A4, 20 h de CM et 23 h de TD disepnsés en sus des heures décrets correspondent à des retard d'heures de l'UE 2.7 non dispensées en A2 et A3 (L'enseignant a dû annuler ses cours pour cause de maladie) ainsi qu'un accompagnement au portfolio et au mémoire .
- -En A5 : Enseignement d'heures retard A2,A3, A4 en sus de la programmation des heures CM de A5 16 h de CM et 4 h TD en UE 2.10 sémiologie des affections des systèmes hématologiques et immunitaires, n'ont pas été enseignées en A4 en 2022-23 (annulation des cours pour cause de maladie)
- 48 h CM de l'UE 2.5 (Traumatologie) issues de A2 et A3
- 38 h de CM (Sémiologie Respiratoire et Cardiologie) de A2.
- 18 h de CM et 6 h de TD de l'UE 2.7 (Sémiologie digestive) de A3.

ENCADREMENT CLINIQUE	VOLUME HORAIRE
A1	50
A2	70
A3	210
A4	450
A5	720

A1,A2,A3, A4 et A5 ont réalisé le nombre d'heures de formation pratique clinique prévu par le référentiel.

3.4 Formation continue des personnels

Thème de la formation	Agents concernés (nombre et fonction)	Nombre de jour par agent
Formation Pédagogie	Enseignants, Assistants	1
Formation méthodologie de mémoire,	Enseignants et assistants	1

3.5 Modification du règlement intérieur, des locaux et des équipements

Le règlement intérieur est strictement le même pour le campus d'Aix-en-Provence et de Marseille.

EQUIPEMENTS	Campus de Marseille	Campus d'Aix-en-provence
Nombre de salles de cours	3	1
magistraux		
Nombre de salles de travaux	7	4
pratiques ou dirigés		
Nombre de salles de	10	10
consultations		
Liaison WIFI	Oui	Oui
Bibliothèque	Oui	Non

4 CLINIQUE PEDAGOGIQUE

4.1 Activité des cliniques interne et externe (Marseille, Aix-en-Provence, Briançon et stages)

ANNEE SCOLAIRE	CONSULTATIONS
2023/24	32 795

en 2022-23 : 30337 consultations
en 2021-22 : 23116 consultations
en 2020-21 : 20098 consultations
en 2018-19 : 14643 consultations
en 2017-18 : 12814 consultations

Nous pouvons observer une augmentation de 8 % des consultations entre les années 2022-23 et 2023-24 . Notons, pour l'année 2022-23, un accroissement de 13,5 % des consultations par rapport à 2021-22. Les 2 années scolaires concernées par l'épidémie de Covid 19 (2019-20 et 20-21) ont témoigné d'une augmentation significative du nombre total de consultations qui continue sa progression au-travers de la clinique et des stages.

4.2 Détail des consultations internes et externes 2023/24 :

Consultation internes A3, A4, A5

8 242 à Marseille (7 893 en 2022-23)

5 054 à Aix (4 713 en 2022-23)

Consultation BRIANÇON A5

5 179 (5 010 en 2022-23)

Consultations hospitalières A5

9 538 (8 289 en 2022-23)

Manifestations sportives: A5

4 164 (3 789 en 2021-22)

Consultations en entreprise: A5

550 (626 en 2021-22)

Consultations en Humanitaire : A5

347

5 CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le conseil scientifique est à l'origine de projets de recherches, de la validation scientifique des bases bibliographiques constituant des ressources documentaires destinées à enrichir les connaissances et faire progresser les fondements des enseignements dans le domaine de l'ostéopathie.

5.1 Projets de recherche 2023-2024

5.1.1 Santé Publique- Epidémiologie

Etudes cliniques

Evaluation d'une prise en charge en ostéopathie des douleurs articulaires chez les patients souffrant de drépanocytose.

Maintien du projet Ostéodrep. L'étude est réalisée au sein du service de médecine interne du CHU La Timone. Nous comparons les effets d'un traitement ostéopathique à un traitement placebo. Notre évaluation se fait par comparaison de la prise d'antalgiques, Le nombre de crises de douleur, l'intensité des douleurs et le stress ressenti.

Dépôt d'un CPP a été accepté en mai 2022, enregistrement au registre international des études cliniques et l'étude débutée sur le 1^{er} trimestre scolaire 2022-23. Étalement de l'étude sur une durée de 3 ans avec un financement de l'IRFO.

5.1.2 Biomécanique, anatomie fonctionnelle

Etudes expérimentales

Evaluation de la fiabilité des tests par le Coefficient Kappa. Finalisation de l'étude.

Evaluation de la fiabilité des tests de diagnostic ostéopathique au niveau des rachis cervicaux et lombaires par mesure du niveau de concordance des résultats entre un ostéopathe professionnel et un étudiant en fin de cycle. Etude réalisée en 2021 et poursuivie en 2022-23. Rédaction d'un article suite aux premiers résultats (revue de l'ostéopathie).

5.2 Inscriptions universitaires

Partenariat renouvelé avec AMU pour le Master en pédagogie

5.3 Bilan de l'activité pédagogique

Ouverture de nouveaux stages :

- Timone: Oncologie Greffe,

- Hôpital conception : oncolo-hématologie

- Hôpital St Marguerite : Médecine interne

- Institut Paoli Calmet: Oncologie

- Hôpital Nord : Maternité de Niveau III

6 ERASMUS

Formation Rasmus France à Bordeaux le 5 octobre 2023.

Projet de mobilité de 2 étudiants de A4 arrêté à 1 mois du départ du fait du manque de réactivité de l'établissement partenaire (CESPU-Portugal)

Arrêt de développement signifié par ERASMUS France concernant l'application des nouvelles règles Erasmus excluant nos établissements d'enseignement, du fait de l'impossibilité pour les établissements d'ostéopathie en France de proposer des équivalences crédits (ECTS)

7 EVENEMENTS

7.1 Congrès du Réseau Franc'Ostéo à Toulouse, 29 & 30 septembre 2023.

« Apport des sciences à la validation des pratiques et à l'enseignement de l'ostéopathie » . Interventions de Imane Agouti et Nicolas Bricot

7.2 21/12/2023 Journée d'interventions

Thèmatique de « L'Évaluation » réalisée par les ostéopathes enseignants diplômés du Master en Inginierie : Pistes réflexives

7.3 Séminaire des coordinateurs du Réseau Franc'ostéo à Strasbourg : les 3 et 4 avril 2024. Ateliers de réflexion sur l'évolution de la pédagogie au sein de l'enseignement de l'ostéopathie.

7.4 Journée pédagogique de rentrée

destinée à l'ensemble des enseignants, tuteurs et assistants, le 05/09/2024

- Bilan annuel: Gilles Davin
- Projet pédagogique de l'établissement
- l'Evaluation des compétences en CM et TD, en stage. Utilisation d'un nouvel outil facilitant l'évaluation en contrôle continu.
- le portfolio
- Le mémoire : piste d'évolution. Thématiques à développer.
- Réunions destinées à approfondir les objectifs et clarifier les attendus et contenus de chaque année d'enseignement

7.5 Conférences

- « Apport des sciences à la validation des pratiques et à l'enseignement de l'ostéopathie » Congrès Réseau Franc'Ostéo à Toulouse , 29 & 30 septembre 2023. » . Imane Agouti et Nicolas Bricot

- conférence à la réunion annuelle du SFDO à La Rochelle, 13 et 14 octobre 2023 : « les 1000 jours »
- « Prise en Charge de la femme enceinte en Ostéopathie » . C Leclaire
- Conférence « A 2 mains » « La femme en mouvement » les 30/11 et 1/12/2023 Marseille.
- « L'ostéopathie au service du bien-être physique et psychique de la femme lors de sa maternité » K Thibaut & C Leclaire
- 7.6 Soutenances des mémoires des étudiants de 5^{ème} année, les 26 et 27 juin 2024.

 Jurys composés d'ostéopathes et de personnalités du monde scientifique
- **7.7 Cérémonie de rémise des diplômes**, le 5 juillet 2024, en présence des étudiants diplômés, de leur famille, des enseignants et de l'équipe administrative.